



Procès-verbal de la **séance ordinaire** du **Comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville, le **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Lemieux.

## **1. OUVERTURE**

Le président, monsieur Jean-Marc Lemieux, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la rencontre.

## **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Quatre commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Guylaine Bernatchez  
Jean-Marc Lemieux

Franckie Lévesque (par conférence téléphonique)  
Ghislain Smith

Les commissaires, mesdames Jocelyne Côté et Monique Chrétien ainsi que monsieur Jean-Pierre Pigeon ont avisé de leur absence.

Les commissaires-parents, madame Marie-France Minville et monsieur Joël Francoeur sont présents.

Sont aussi présents :

Monsieur Jean Letarte	directeur général
Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2009 :
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2009
  - 4.2 Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2009
5. Droit de parole
6. Ressources humaines :
  - 6.1 Personnel de soutien :
    - 6.1.1. Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à madame Lorraine Bernier
    - 6.1.2 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet de son poste d'éducatrice spécialisée à madame Céline Leclerc
    - 6.1.3 Octroi d'un congé sans traitement à temps partiel à madame Éliette Roussy
    - 6.1.4 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à madame Karine Denis
    - 6.1.5 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à madame Cindy Fournier

- 6.1.6 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à madame Francine English
- 6.2 Personnel professionnel :
  - 6.2.1 Engagement d'une conseillère pédagogique
- 6.3 Personnel enseignant :
  - 6.3.1 Engagements et rengagements à temps complet
  - 6.3.2 Octroi d'un congé sans traitement à temps partiel à madame Julie Simard
  - 6.3.3 Octroi d'un congé sans traitement à temps partiel à monsieur Claude Cloutier
  - 6.3.4 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à madame Linda

#### Daraîche

- 7. Ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire :
  - 7.1 Ascenseur - Résidence C.-E.-Pouliot
- 8. Information et commentaires :
  - 8.1
- 9. Autres affaires :
  - 9.1
- 10. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-007** que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

#### **4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2009**

##### **4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-008** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 août 2009 soit adopté tel que présenté.

##### **4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2009**

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2009.

#### **5. DROIT DE PAROLE**

Aucun droit de parole ne fut accordé.

#### **6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

##### **6.1 PERSONNEL DE SOUTIEN**

###### **6.1.1 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MADAME LORRAINE BERNIER**

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions de la convention collective applicable (S3- 5-9.01);

CONSIDÉRANT la demande de madame Lorraine Bernier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-009** d'octroyer un congé sans traitement à temps complet de son poste d'éducatrice en service de garde au Pavillon de la Découverte pour l'année scolaire 2009-2010 à madame Lorraine Bernier.

**6.1.2 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET DE SON POSTE D'ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE À MADAME CÉLINE LECLERC**

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions de la convention collective applicable (S3- 5-9.01);

CONSIDÉRANT la demande de madame Céline Leclerc;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-010** d'octroyer un congé sans traitement à temps complet de son poste de technicienne en éducation spécialisée à madame Céline Leclerc pour l'année scolaire 2009-2010.

**6.1.3 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL À MADAME ÉLIETTE ROUSSY**

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions de la convention collective applicable (S3- 5-9.01);

CONSIDÉRANT la demande de madame Éliette Roussy;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-011** d'octroyer un congé sans traitement à temps partiel de son poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Rosaire du 5 janvier au 26 février 2010 à madame Éliette Roussy.

**6.1.4 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MADAME KARINE DENIS**

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions de la convention collective applicable (S3- 5-9.01);

CONSIDÉRANT la situation particulière de madame Denis;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-012** d'octroyer à madame Karine Denis un congé sans traitement à temps complet de son poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur pour l'année scolaire 2009-2010.

#### **6.1.5 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MADAME CINDY FOURNIER**

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions de la convention collective applicable (S3- 5-9.01);

CONSIDÉRANT la demande de madame Fournier et les raisons qui motivent sa demande;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-013** d'octroyer un congé sans traitement à temps complet de son poste de technicienne en service de garde à l'école du P'tit-Bonheur à madame Cindy Fournier pour l'année scolaire 2009-2010 dès que son remplacement au service de garde sera assuré.

#### **6.1.6 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MADAME FRANCINE ENGLISH**

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions de la convention collective applicable (S3- 5-9.01);

CONSIDÉRANT la demande de madame English et les raisons qui motivent sa demande;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-014** d'octroyer un congé sans traitement à temps complet de son poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Saint-Rosaire à madame Francine English du 27 août 2009 au 23 juin 2010.

## **6.2 PERSONNEL PROFESSIONNEL**

### **6.2.1 ENGAGEMENT D'UNE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE**

VU l'article 10 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT que madame Plourde présente les qualifications requises pour occuper le poste offert;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection formé selon l'article 11 de la Politique relative à la dotation en ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez et résolu,

**CE-0909-015** d'engager madame Julienne Plourde dans un poste régulier à temps complet, de conseillère pédagogique, affecté au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle à compter du 2 septembre 2009.

### **6.3 PERSONNEL ENSEIGNANT**

#### **6.3.1 ENGAGEMENTS ET RENGAGEMENTS À TEMPS COMPLET**

VU l'article 10 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU les dispositions des conventions collectives applicables (E1) (n° 5.1.14 et 5.3.17);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-016** de rengager madame Annie Tanguay dans un poste à temps complet d'enseignante FMS et FPT, champ 1 E), école Gabriel-Le Courtois.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France-Minville, et résolu,

**CE-0909-017** de rengager monsieur Louis Guérin dans un poste à temps complet d'enseignant en mathématiques, champ 13 B), école des Prospecteurs.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Franckie Lévesque, et résolu,

**CE-0909-018** de rengager madame Laurence Gaumont dans un poste à temps complet de titulaire au préscolaire, champ 2, école de l'Anse.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-019** d'engager madame Lyette Belval dans un poste à temps complet d'enseignante en sciences, champ 13 A), école Antoine-Roy.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-020** d'engager monsieur Marc Boulay dans un poste à temps complet d'enseignant en mathématiques, champ 13 B), école C.-E.-Pouliot.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Joël Francoeur, et résolu,

**CE-0909-021** d'engager madame Suzanne Cayouette dans un poste à temps complet d'enseignante FMS, champ I E), école C.-E.-Pouliot.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Frankie Lévesque, et résolu,

**CE-0909-022** d'engager madame Émilie Collin-Ross dans un poste à temps complet de titulaire, champ 3, école Saint-Norbert.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-023** d'engager monsieur Yves-Luc Guillemette dans un poste à temps complet d'enseignant en histoire et géographie, champ 17, école Antoine-Roy.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu;

**CE-0909-024** d'engager monsieur Joël Côté dans un poste à temps complet d'enseignant en éducation physique, champ 9, école C.-E.-Pouliot.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Frankie Lévesque, et résolu;

**CE-0909-025** d'engager madame Janick Émond dans un poste à temps complet d'enseignante en FPT et FMS, champ 1 E), école Gabriel-Le Courtois.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Joël Francoeur, et résolu,

**CE-0909-026** d'engager madame Caroline Lauzier dans un poste à temps complet de titulaire au primaire, champ 3, école Notre-Dame-des-Neiges.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

**CE-0909-027** d'engager madame Caroline Pelletier dans un poste à temps complet de spécialiste en musique, champ 10, école Gabriel-Le Courtois.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-028** d'engager monsieur Robert Rioux dans un poste à temps complet de spécialiste en anglais, champ 4, école Saint-Norbert.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-029** d'engager madame Julie Simard dans un poste à temps complet de titulaire, champ 3, école St-Antoine.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Joël Francoeur, et résolu,

**CE-0909-030** d'engager monsieur Pierre-Luc Synnott dans un poste à temps complet d'enseignant en éducation physique, champ 9, école C.-E.-Pouliot.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez et résolu,

**CE-0909-031** d'engager madame Karine Adam dans un poste à temps complet de titulaire au préscolaire, champ 2, école Saint-Paul.

**6.3.2 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL À MADAME JULIE SIMARD**

VU la clause 5-15.13 de la convention collective locale du personnel enseignant;

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la demande de madame Simard et les raisons qui motivent sa demande;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

**CE-0909-032** d'octroyer un congé sans traitement à temps partiel de son poste d'enseignante à madame Julie Simard du 22 août 2009 au 28 septembre 2009.

**6.3.3 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL À MONSIEUR CLAUDE CLOUTIER**

VU la clause 5-15.13 de la convention collective locale du personnel enseignant;

VU l'article 23 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la demande de congé sans traitement à temps partiel adressée au Service des ressources humaines par monsieur Claude Cloutier;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec la direction de l'école;

CONSIDÉRANT le motif en appui à cette demande de congé sans traitement à temps partiel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Franckie Lévesque, et résolu,

**CE-0909-033** d'octroyer un congé sans traitement à temps partiel équivalent à 12% de sa tâche régulière à monsieur Claude Cloutier pour année scolaire 2009-2010.

**6.3.4 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MADAME LINDA DARAÎCHE**

CONSIDÉRANT que le congé de deux ans d'assurance-salaire a été épuisé;

CONSIDÉRANT les accommodements raisonnables qui ont été utilisés l'an dernier dans ce dossier, en partenariat avec S.S.Q. et la partie syndicale, et que le retour progressif n'a pas été concluant;

CONSIDÉRANT qu'après ce dernier congé sans traitement d'un an, madame Daraïche devra revenir au travail à 100 % ou devra démissionner de son poste, suite à une entente avec la partie syndicale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-034** d'accorder afin de ne pas couper le lien d'emploi, un congé sans traitement à temps complet, du 21 août 2009 au 30 juin 2010, à madame Linda Daraïche.

## **7. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

### **7.1 ASCENSEUR - RÉSIDENCE C.-E.-POULIOT**

CONSIDÉRANT l'intention de la Commission scolaire de faire remettre en marche l'ascenseur de la Résidence C.-E.-Pouliot;

CONSIDÉRANT la seule offre de service reçue;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

**CE-0909-035** de retenir les services d'Otis Canada pour la remise en fonction de l'ascenseur de la Résidence C.-E.-Pouliot incluant le changement du cylindre, le tout pour un montant de 66 798,60 \$, plus les taxes applicables, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

## **8. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES**

Pas d'information, ni commentaire.

## **9. AUTRES AFFAIRES**

Aucune autre affaire ne fut discutée.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

**CE-0909-036** que la séance soit levée à 20 h 19.

---

Président

---

Secrétaire général